



Formation Animateur prévention SMS secteur sanitaire et médico-social HAPA2

Être au cœur de la prévention dans son établissement de santé, c'est comprendre les enjeux de la santé et la sécurité au travail.

Objectifs

Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des Risques Professionnels (RP) de son entreprise et principalement les risques de TMS.

Analyser les RP d'une situation de travail, dans le but de proposer des pistes d'améliorations

Public Visé

Tout personnel administratif, technique, exerçant au sein d'un établissement de santé ou d'une structure médico-sociale.

Pré Requis

« Acquérir les bases en prévention des Risques Professionnels » proposée en autoformation en ligne par l'INRS

La journée de formation du Chef d'établissement est un préalable obligatoire.

Méthodes et moyens pédagogiques

Analyses, travaux de groupes, recherches.

- 6 jours (42h) minimum de formation en présentiel organisés en 3j + 2j + 1j

- 2 demi-journées (2 x 4h) minimum en présentiel dans l'établissement conduite par le formateur, consacrées à :

- l'accompagnement du binôme constitué du dirigeant et de l'AP SMS
- la validation des compétences de l'AP SMS au regard des travaux réalisés

Formation réalisée en partenariat avec CDO formation

Parcours pédagogique

- Identifier les différents enjeux de la prévention des RP pour son entreprise, des TMS en particulier
 - Réaliser un diagnostic permettant de situer l'importance des RP dans son entreprise, les TMS en particulier.
 - Elaborer ensuite un projet de prévention des RP en fonction du diagnostic.
 - Situer et mobiliser les différents acteurs internes et externes
 - Repérer et utiliser les différents leviers de mobilisation
 - Organiser et animer des réunions d'informations et de sensibilisation
 - Analyser et caractériser une situation de travail présentant des risques de TMS et déterminer d'éventuelles pistes d'amélioration
 - Adapter et conduire la démarche de prévention à l'ensemble des RP
- Construire et proposer un plan d'action d'amélioration des conditions de travail en rapport avec le projet de prévention des RP de l'entreprise.
- * Les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son établissement (humains/économiques/juridiques). * Santé au travail : bien-être physique, mental et social
 - * Les indicateurs santé et sécurité et les outils pour les mesurer.
 - * Les différents acteurs internes et externes et les différents leviers de mobilisation.
 - * Réunions d'informations et de sensibilisation
 - * Analyse des accidents de travail et des maladies professionnelles
 - * Outil d'analyse d'une situation de travail
 - * Document unique d'évaluation des risques professionnels
 - * Plan d'actions d'améliorations des conditions de travail
 - * La gestion de projet de prévention.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié par le réseau prévention



Les + métier

Les participants amèneront une démarche globale et continue sur la prévention des risques professionnels. Cette démarche d'améliorations des conditions de travail des salariés sera organisée par les animateurs préventions en lien avec la direction.

Méthodes et modalités d'évaluation

Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Nature des travaux demandés

2 x 2,5 jours estimés de travaux applicatifs dans l'établissement, répartis sur 2 intersessions

Durée

85.00 Heures

12.14 Jours

Effectif

De 1 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

Quentin REGNIER
Formateur risques professionnels

Mail : quentinregnier@sinceo.com